

Ministère
de la Sécurité
publique

Profil de la clientèle externe en 2018-2019





Profil de la clientèle externe en 2018-2019



18 974 personnes
personnes ont été suivies dans la communauté par les Services correctionnels du Québec [- 7 %]¹

Origine



3,5 %
sont des Inuits



3,8 %
sont des Autochtones des Premières Nations



10 235 personnes
Uniquement suivies dans la communauté



8 739 personnes
En détention et dans la communauté



17 %
sont des femmes [- 1 pt]

Moyenne d'âge

25 À 49 ANS

La proportion de jeunes adultes diminue de deux points de pourcentage par rapport à 2017-2018.



Intégration sociale

Ces personnes montrent une faible intégration en ce qui concerne leur situation conjugale et leur niveau de scolarité. De plus, elles ont des antécédents judiciaires.

¹NOTES

Les données sont celles de 2018-2019.

L'information entre crochets indique la variation par rapport aux données de 2017-2018.

La variation des pourcentages est calculée en point de pourcentage (pt ou pts).



Personnes suivies dans la communauté

Nombre de suivis

43 %

découlent des ordonnances d'heures de service communautaire

41 %

découlent des probations avec surveillance

25 287
suivis dans la communauté
[- 6 %]

Nombre moyen de dossiers actifs



13 985
suivis de probation [+ 1%]



2 585
pour les autres mesures [+ 1%]



9 245
suivis d'heures de service communautaire [+5 %]

Un sursis sur cinq a été révoqué et un suivi des heures de service communautaire sur neuf a été révoqué.

Direction des services professionnels correctionnels (DSPC)

La majorité des suivis pour une mesure sentencielle sont assurés par les DSPC des régions de Lanaudière, de Laval, de la Montérégie et de Montréal. Pour ces DSPC, le nombre de suivis est supérieur à celui de 2017-2018. Cinq DSPC ont fait la majorité des suivis pour une mesure correctionnelle : Montérégie Nord Est, Laval Lanaudière, Estrie, Québec Charlevoix et Laurentides. Cinq DSPC se sont occupées de la majorité des suivis pour une mesure correctionnelle : Montréal Nord Est, Laval Lanaudière, Laurentides, Estrie et Montérégie Nord Est.

INFRACTIONS COMMISES

Quatre infractions se démarquent :

1

Défaut de se conformer à une ordonnance de probation

2

Voies de fait

3

Possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic

4

Vols

DURÉE MOYENNE DES SUIVIS

522
jours

Probation

322
jours
[+ 28 jours]

Service communautaire

331
jours

Sursis

237
jours
[+ 5 jours]

Libération conditionnelle

Taux de suivi – Mesures sentencielles



371

personnes suivies /100 000 habitants

- Les Inuits
- Les personnes âgées de 25 à 49 ans

ont des taux de suivi nettement plus élevés

